

Le business au service de l'intégration

Joanne Ankri - Fondation LEAVI info@leavi.com - 972 (0) 2 566 04 87

Pour la totalité des nouveaux immigrants, en âge d'occuper un emploi, l'intégration effective dans la société israélienne dépend de la réussite en matière de reconversion professionnelle. Nombreux sont les français qui arrivent en Israël, avec une expérience professionnelle de France, une carrière derrière eux en partie plus ou moins accomplie. Lorsqu'ils se retrouvent sur le marché du travail ou dans l'entreprise, en Israël, ils doivent faire face aux difficultés liées aux distances culturelles, linguistiques et dans les mentalités de travail. Se rajoutent à ces écueils, les technologies et méthodes de management nouvelles qui excluront d'office leurs compétences accumulées en France. Face à l'épreuve de l'étrangeté dans cet univers professionnel si différent de celui de la France, il deviendra alors nécessaire de se plier aux offres, d'accepter des postes en deçà de ses qualifications initiales ou encore de s'adapter à de nouveaux métiers.

De manière à éviter de telles futures appréhensions, certains préféreront choisir l'âge de la retraite pour partir. D'autres s'installeront en Israël mais garderont le pied à l'étrier de la France. D'autres accepteront le challenge de la reconversion professionnelle. Et enfin, il y'en aura aussi qui se créeront leur propre emploi en créant ou en développant leur entreprise en Israël.

La problématique de l'emploi en Israël pour le nouvel immigrant est la première préoccupation dans le processus d'intégration ; elle se décline, parfois, dans ses conséquences dans l'entrepreneuriat et le business. C'est ce dont le Ministère de l'Intégration commence à percevoir dans le cadre de ses plus récentes propositions d'aide aux nouveaux immigrants, spécifiques à l'entreprise. Percevant l'entrepreneuriat comme moyen simultané d'accroître la richesse du pays et d'encourager la Alyah, le gouvernement israélien attribue des prêts

aux nouveaux immigrants désirant créer ou étendre une activité indépendante. Ces prêts peuvent s'élever jusqu'à 35000 shekels.

Pour évoquer le chapitre de la création de la libre entreprise en Israël, j'évoquerais le cas précis d'un immigrant français installé depuis moins de trois ans et déjà fort de son expérience de jeune créateur d'entreprise en Israël.

La problématique de l'emploi en Israël pour le nouvel immigrant est la première préoccupation dans le processus d'intégration

Grâce au dynamisme des groupes d'Alyah menés par Chalom Va'h, David SARABY immigre en Israël avec sa femme et ses enfants en juin 2003. La famille s'installe dans la localité d'Ofra située au nord de Jérusalem.

Alors qu'en France, David parvenait au poste de directeur informatique dans une grande banque de gestion de grandes fortunes, en l'espace de 6 mois d'ascension performante dans l'entreprise ; sans transition, après un an et demi, il quittât son poste à Paris, et s'installât en Israël sans d'autres garanties que celle de la fermeté de sa décision.

Environ un an plus tard, David crée la première entreprise en Israël de location de voitures étudiée pour les utilisateurs

www.leavi.com

Ensemble
construisons
votre avenir en Israël

LEAVI
Convergence des forces

Alyah et Intégration
Espace Emploi
Business Entreprise